



Contact:

Nicole Gesret
Directrice Exécutive Marketing & Communications
nicole.gesret@aig.com
Tel: 01 49 02 48 23

Paris, le 9 avril 2018

AIG - France nomme Aurore Rougeot, Directrice Opérations et Service Clients



Aurore Rougeot, 49 ans, rejoint le Comité de Direction d'AIG France, en tant que Directrice Opérations et Service Clients pour la France.

Diplômée de Sciences Po Paris et de l'ESSEC, Aurore Rougeot débute sa carrière chez AXA Corporate Solutions en tant que Souscriptrice Dommages Grands Comptes Internationaux, puis en tant que Directrice de projets chez Partner Ré.

Elle a ensuite rejoint AXA France en tant qu'Executive Assistant du CEO et AXA Entreprises comme Directrice de la Distribution Courtage, du Marketing Opérationnel et de la Stratégie Digitale, puis comme Directrice des PME Ile de France.

« Je suis très heureux qu'Aurore rejoigne notre Comité de Direction en tant que Directrice des opérations et du service clients. Riche d'expériences professionnelles très diverses, Aurore aura pour objectif premier de poursuivre et d'amplifier le mouvement que nous avons initié dans les dernières années qui vise l'excellence en matière de qualité de service. Sa vision globale du métier d'assureur et son leadership sont autant d'atouts qui nous permettront de relever les défis de notre industrie, au premier titre desquels figure l'accélération de notre transformation digitale», précise Christophe Zaniewski, Directeur Général d'AIG en France.

A propos de AIG

American International Group, Inc. (AIG) est l'un des leaders mondiaux de l'assurance. Fondées en 1919, les sociétés membres d'AIG aujourd'hui, offrent une vaste gamme d'assurance dommages et responsabilité, d'assurance-vie, produits de retraite et d'autres services financiers à des clients dans plus de 80 pays et juridictions. Ces offres comprennent divers produits et services qui aident les entreprises et les particuliers à protéger leurs actifs, à gérer les risques et assurer la sécurité de la retraite. Les activités principales d'AIG comprennent l'assurance des risques d'entreprises et des risques des particuliers, ainsi que diverses opérations. L'assurance des risques d'entreprises comprend : les assurances de responsabilités et les lignes financières, ainsi que

les risques dommages et spéciaux. L'assurance de particulier comprend : l'assurance individuelle et les programmes affinitaires. AIG est cotée en bourse à New-York (NYSE) et Tokyo.

Pour plus d'informations sur AIG, vous pouvez visiter notre site internet: www.aig.com, ou encore nous retrouver sur You Tube : www.youtube.com/aig, Twitter : @AIGinsurance www.twitter.com/AIGinsurance, LinkedIn : www.linkedin.com/company/aig

AIG est le nom commercial du réseau mondial d'assurance dommages et responsabilité, vie et retraite d'American International Group Inc. Les produits et services sont fournis par des filiales ou sociétés affiliées d'American International Group, Inc. A travers l'ensemble des pays de l'Union Européenne (UE) et la Suisse, les assurances sont portées par AIG Europe Limited. Les produits et services sont soumis à la réglementation locale, susceptibles de varier selon les pays et peuvent ne pas être disponibles dans tous les pays. Les produits et services hors assurance peuvent être fournis par des tiers. L'étendue et les conditions d'application des garanties sont assujetties aux dispositions du contrat d'assurance, qui sont disponibles sur simple demande.
